

COVISAN-PRO

Note aux professionnels atteints du COVID-19

Vous êtes atteint de COVID-19 : l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris souhaite vous accompagner du mieux possible au cours des prochains jours, à la fois pour aider à votre rétablissement, mais aussi pour prévenir la contamination de vos proches.

L'interruption des chaînes de contamination suppose des interventions de protection et de prévention auprès des personnes avec lesquelles vous avez été régulièrement en contact, à l'hôpital ou à votre domicile.

AVANT DE QUITTER VOTRE TRAVAIL, INFORMEZ LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL ET LE CADRE DE VOTRE SERVICE

Merci d'informer le Service de Santé au Travail de votre contamination : il vous inscrira, avec votre accord, dans le dispositif COVIDOM, qui permet d'assurer votre suivi médical à domicile. Après votre période d'éviction, il sera également en charge d'accompagner votre reprise d'activité.

L'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH) mènera une enquête épidémiologique auprès de vos collègues afin de repérer, dépister et accompagner les éventuelles personnes contact.

Est considéré comme contact toute personne (patient ou personnel) que vous avez côtoyé à moins de deux mètres sans masque chirurgical depuis les 48h qui ont précédé le début de vos signes cliniques.

Merci d'indiquer au cadre de santé ou au responsable de votre service les contacts (patient ou personnel) que vous identifiez sur votre lieu de travail. Au-delà de vos collègues proches, il peut s'agir d'autres personnes avec lesquelles vous avez partagé un temps de pause ou une conversation à moins de deux mètres sans masque.

Pour votre retour à domicile, le cadre vous remettra un premier **kit d'hygiène** et organisera votre retour en taxi, par la plateforme HOPTISOINS.

DES QUE POSSIBLE, CONTACTEZ COVISAN-PRO AU 01 86 69 22 15

La cellule **COVISAN-PRO** a pour mission de vous aider et vous accompagner au cours des prochaines heures pour prévenir la diffusion de la contamination dans votre environnement personnel et pour faciliter votre isolement.

COVISAN-PRO organisera avec vous **l'accès au dépistage des membres de votre foyer** et de votre entourage familial. Ce dépistage sera pris en charge dans l'hôpital de l'AP-HP le plus proche du domicile du professionnel ou sur le site central de l'Hôtel Dieu.

Si votre domicile ne permet pas l'isolement, si vous souhaitez limiter les risques de contamination de vos proches ou si vous pensez que le confinement sera plus facile pour vous hors de votre domicile, **COVISAN-PRO** vous proposera **une solution d'hébergement dans un hôtel dédié aux professionnels hospitaliers**. Le séjour sera pris en charge entièrement par l'AP-HP (hôtel quatre étoiles situé dans le centre de Paris).

Si vous restez à domicile et que vous faites face à des difficultés logistiques ou que vous êtes seul avec des enfants, vous pouvez contacter COVISAN PRO qui pourra vous apporter, dans la mesure du possible, **toute l'aide nécessaire dans la période d'isolement**.

COVISAN PRO : 01 86 69 22 15 ou covisan.pro@aphp.fr - Disponible 7 jours sur 7 de 9h00 à 17h00

LES PRECAUTIONS A PRENDRE A VOTRE DOMICILE

LE LOGEMENT

- A votre domicile, utilisez une pièce/chambre qui sera dédiée pour vous : cela vous permet de rester isolé de vos proches et de ne pas porter de masque.
- Aérez cette pièce plusieurs fois par jour.
 - Dès que vous quittez cette pièce :
 - Portez un masque chirurgical
- Lavez-vous soigneusement les mains à l'eau et au savon, ou utilisez une solution hydro-alcoolique.
- Les toilettes : fermez l'abattant avant de tirer la chasse d'eau. Désinfectez régulièrement avec de l'eau de javel diluée ;
- La salle de bain : accrochez votre serviette de toilette sur une patère distincte. Ne rangez pas votre brosse à dents dans le pot commun. Nettoyez les surfaces après votre passage (lavabo, douche) ;
- La cuisine : évitez au maximum les contacts avec les aliments, les denrées, le réfrigérateur, la vaisselle ... qui servent pour les autres membres de la famille. Faites-vous servir ! Prenez vos repas dans votre chambre.
- Nettoyez régulièrement les poignées de porte et autres surfaces souvent touchées par les mains
- Ne partagez pas téléphone, tablette, ordinateur, télécommandes ... : ce matériel est particulièrement touché par les mains.
- Si vous devez nettoyer vos appareils informatiques : nettoyez-les à l'aide d'une lingette imprégnée d'alcool isopropylique à 70% ou d'une lingette désinfectante Chlorox. (Recommandations Apple).
- Ne sortez pas de votre logement. Pour les courses, privilégiez les livraisons à domicile.

LE LINGE - LES DECHETS

- Vos vêtements et votre linge doivent être lavés à 60°C dans votre lave-linge.
- Les déchets sont éliminés selon le mode habituel (dans un sac poubelle fermé).
- La vaisselle est lavée en lave-vaisselle ou lavée par vos soins avec le produit habituel.

LA SURVEILLANCE

- Effectuez la surveillance recommandée par COVIDOM (demandez à votre médecin traitant votre inscription à COVIDOM si elle n'a pas été faite) : température matin et soir, fréquence respiratoire et cardiaque ainsi que les signes qui persistent ou apparaissent (toux, douleurs).
- Contactez votre médecin selon les consignes, ou en cas d'aggravation des symptômes.
- Ne prenez aucun médicament s'il n'a pas été prescrit.